



Services de l'approvisionnement et de contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la demande de proposition restent les mêmes.

N° de modification à la DP 2	Date de la modification à la DP Le Octobre 1 2018
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier: ECGZ-RFP-17-0692	
Titre : Outils et services d'analytique des médias sociaux	
Date de clôture de la DP : Le 30 octobre 2018, à 14 h (HNE)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante : Bureau du directeur général des élections du Canada Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de : Galina Zhukov Conseillère principale, Services de l'approvisionnement et des contrats	N° de téléphone : 819-939-1486

PARTIE 1 - Interprétation

- a. Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Outils et services d'analytique des médias sociaux qui porte le numéro ECGZ-RFP-17-0692 datée du 18 septembre 2017 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- b. Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

PARTIE 2 - Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de proposition et Élections Canada répond comme suit :

Question 15

Question :

En ce qui concerne : « permet de localiser et de visualiser sur une carte la position (les coordonnées de latitude et de longitude d'une publication à une certaine distance d'un point établi à partir du code postal) et les données géographiques référencées (publications géoréférencées, c.-à-d. qui concerne un lieu géographique donné), y compris la cartographie et l'exportation vers d'autres logiciels de cartographie.

* Est-ce une exigence obligatoire, ou est-ce plus dans les lignes de bon à avoir ?

Réponse :

C'est une exigence obligatoire. Malgré le fait qu'Élections Canada comprends que ce ne sont pas tous les messages des réseaux sociaux qui auront l'option de géolocalisation, il est nécessaire d'avoir l'outil capable de fournir la géolocalisation d'un message lorsque c'est disponible.